

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 17

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 17.

LAUSANNE. — 24 avril 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUDIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gebat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

L'LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Cours d'Instruction pour Maîtres de Dessin

Ensuite d'autorisation du Département fédéral de l'Industrie, et en application de sa circulaire du 15 décembre 1908, le Technicum de Fribourg ouvrira, cette année, un

COURS D'INSTRUCTION

destiné aux personnes, artisans et instituteurs qui enseignent déjà ou se proposent d'enseigner dans les cours professionnels d'adultes. Ce cours d'introduction aura lieu du 4 mai à fin juillet et comprendra les branches suivantes : dessin linéaire et éléments de projections, 8 h. ; dessin à vue, 8 h. ; dessin d'ornement appliqué aux métiers d'art, 10 h. ; étude de la plante et des animaux, 10 h. ; méthodologie, 2 h. ; étude des styles, 2 h. ; perspective linéaire, 2 h. Total 42 h. Ecolage : 40 fr. Les participants à ce cours reçoivent des bourses fédérales et cantonales. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 3 mai, auprès de la **Direction du Technicum à Fribourg.**

H 1683 F



La plus grande maison suisse d'expédition de

Café

fraichement torréfié et vert.
Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.
Colis postaux de 2½, 5, 10 etc. kilos bruts
Rabais de 5% en timbres-escompte. Envois franco à partir de 10 frs.
Prix-courants gratuits et franco.
„MERCURE“, maison spéciale pour cafés et thés
Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.
Bureau central à BERNE, Schanzenstrasse, 6.
Plus de 80 succursales en Suisse.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

En souscription auprès de la
LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE

(Prière d'envoyer les souscriptions sans retard)

HISTOIRE
DE LA
LITTÉRATURE SUISSE

PAR

Virgile ROSSEL et Henri-Ernest JENNY

Envoi du prospectus complet sur demande.

L'heure paraît venue de réaliser enfin une idée qui est dans l'air depuis longtemps. Il existe des histoires littéraires de la Suisse allemande et de la Suisse française ; il n'y a pas encore d'**histoire intégrale de la littérature suisse**.

Le présent ouvrage a été composé par deux de nos écrivains qui ont fait leurs preuves et qu'il n'est plus nécessaire de présenter au public de notre pays ; l'Histoire littéraire de la Suisse romande, par M. Virgile Rossel, a eu deux éditions et a été couronnée par l'Académie française ; le travail de M. H.-E. Jenny sur « la poésie alpestre de la Suisse allemande » a été très favorablement accueilli par la critique.

Les auteurs, qui ont consacré plusieurs années à leur travail, exposent en ces termes le but qu'ils ont poursuivi : « Quel a été notre dessein ? Tout d'abord, de composer **une histoire de notre littérature**, et non pas de nous jeter dans une entreprise d'helvétisme arbitraire ou paradoxal, en sollicitant les textes, en arrangeant les faits, ou en les supprimant pour les besoins d'une thèse ; il nous suffira de montrer ce que furent **les lettres de notre pays**, et pourquoi, et comment elles ont évolué, en **puisant de plus en plus aux mêmes sources d'inspiration**.

« Nous avons ensuite à marquer les traits et les caractères communs de notre effort littéraire, à insister sur ce qui le localise et l'individualise ; on comprendra, dès lors, que nous nous soyons arrêtés **surtout aux deux derniers siècles**. Nous avons même poussé notre enquête jusqu'aux auteurs vivants, dont nous parlerons en toute sincérité.

« Nous devons enfin ne pas négliger les **relations intellectuelles entre la Suisse allemande et la Suisse française**. Elles existent, en somme, depuis la Réforme. Elles sont devenues plus étroites ; mais tous, à Genève comme à Zurich, à Lausanne comme à Berne, nous ignorons encore trop ceux de nos écrivains qui ne sont pas de notre langue.

« Tel est, en quelques mots, notre programme ; nous ne rappelons que pour mémoire le bref chapitre dans lequel nous dresserons un rapide inventaire des **lettres italiennes et romanches** de la Suisse ».

L'HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE SUISSE paraîtra en deux éditions, l'une française, l'autre allemande, la première étant plus particulièrement l'œuvre de M. Rossel, la seconde l'œuvre de M. Jenny.

On peut souscrire dès maintenant à l'édition française, qui présentera un **tableau complet de tout le mouvement littéraire de notre patrie, des origines jusqu'à nos jours**. La nouveauté et l'extrême intérêt du sujet, les noms des auteurs, promettent un ouvrage qui sera une date dans l'histoire intellectuelle de la Suisse.

L'**Histoire de la littérature suisse** sera publié en deux parties, sous forme de deux volumes in-16. Le premier volume paraîtra en automne 1909 et le second au printemps 1910.

Le **prix de souscription** est fixé à **fr. 6.- net**, l'ouvrage complet. Chaque volume sera envoyé franco de port aux souscripteurs, dès son apparition, contre remboursement de fr. 3.

Sitôt la souscription close, le prix de l'ouvrage en librairie sera porté à **fr. 7.-** (2 volumes brochés à fr. 3.50) **l'exemplaire**.

EDITION ATAR GENÈVE,

VIENNENT DE PARAÎTRE :

Solutionnaire de Géométrie, par André Corbaz. III^e édition. Fr. — 50
Calcul Mental, du même auteur, contenant plus de 5000 questions et problèmes répartis sur les six années de l'école primaire. Fr. 1.75

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.

Thé

„Mercure“, ouverts et en paquets hermétiquement fermés, et les plus fins thés russes sont particulièrement aromatiques et avantageux.
Monopole de la vente des thés de W. Wissotzky & Cie. à Moscou. Prix-courants gratuits. 5% en timbres-escompte. Expédition au dehors.

H 2181 Y

Maison spéciale pour les Thés
„Mercure“

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

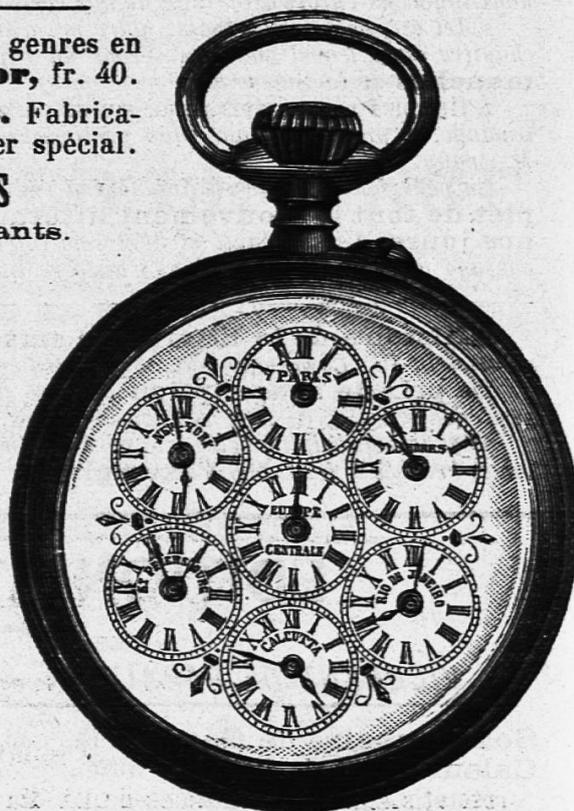
Achat d'or et d'argent.

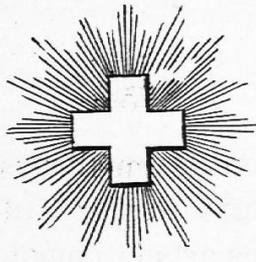
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise
10% au corps enseignant.





L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Aptitude à l'enseignement secondaire.* — *Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique.* — *Chronique scolaire : Genève, Vaud, Fribourg.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de chose : La plume.* — *Les leçons du pays natal (fin).* — *Grammaire : Accents é et è. Le passif.* — *Lecture : Leysin.*

APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La loi du 25 février 1908 sur l'instruction publique secondaire dit à son article 82 : « Pour être admis à enseigner dans un établissement d'instruction publique secondaire, il faut être porteur d'un *certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire*, et elle ajoute à l'article suivant, « L'Université délivre le *certificat d'aptitude* prévu à l'article 82 A ».

Le principe est donc acquis. Il ne nous reste qu'à passer aux mesures d'exécution.

Nul ne conteste plus aujourd'hui que l'âme de l'éducation, c'est le maître, et que c'est par lui qu'il faut agir si l'on veut la renouveler. Qui oserait encore prétendre que la pédagogie n'est que le bon sens appliqué aux choses de l'enseignement? Les défenseurs nés de la théorie « de la grâce de Dieu » ou de la sélection naturelle, de la vieille tradition de hasard et de *laisser-aller* finissent par reconnaître que la préparation peut avoir du bon et qu'un peu de pédagogie ne peut pas faire de mal... La formation des maîtres est la première fonction de l'organisation scolaire. Or, on pourra dire que le personnel enseignant sera formé :

1° Quand il saura ce qu'il est chargé d'enseigner.

2° Quand il aura fait l'apprentissage de son métier, c'est-à-dire

quand il sera en possession des meilleurs moyens de répandre les connaissances, de les communiquer à d'autres. Une préparation est nécessaire pour tous les arts et pour tous les métiers. Il serait donc étrange qu'on eût le droit d'excepter le seul art d'enseigner et que le métier de maître secondaire fût le seul qu'il soit inutile d'apprendre. On ne naît pas professeur, comme on naît lymphatique ou nerveux et, ici, tout n'est pas question de prédestination ou de génie.

Il n'est pas vrai non plus que l'on apprenne à faire sa classe en la faisant. Beaucoup, faute d'avertissements et d'exercices préalables, ont tâtonné, expérimenté *in anima vili*, commencé par des maladresses, que, plus tard, ils ont continué à commettre par habitude, au grand détriment des études et des élèves.

Tout juge impartial doit reconnaître que la préparation professionnelle de nos licenciés, soit de l'ordre classique, soit de l'ordre scientifique, est nulle. La loi en réclame une aujourd'hui. Il faut donc l'organiser.

Il y a lieu, au reste, d'insister sur la distinction absolue à établir entre la préparation scientifique du candidat et sa préparation professionnelle. Scientifiquement, le titre de licencié est incontestable. La culture de l'étudiant, qui relève entièrement du professeur, est plus que suffisante, le plus souvent même remarquable. Nos étudiants ont passé de brillants examens et savent plus qu'il n'est indispensable de savoir. Il s'agit donc ici uniquement de la préparation pratique. Elle est d'autant plus nécessaire que les étudiants dans leurs cours, ont suivi une méthode souvent opposée à celle qu'ils auront à appliquer dans une classe. L'enseignement secondaire vise un but limité : la formation de l'esprit de la moyenne de chaque génération. Pour assurer cette formation, il faut moins d'appareil savant et plus de préoccupations purement éducatrices.

Or, que comporte *l'aptitude à l'enseignement*, autrement dit que faut-il connaître pour prendre la direction d'une classe, pour déployer toute sa valeur, toute son originalité professionnelle, pour comprendre l'enfant et être capable de se faire comprendre de lui ?

La réponse à cette question ne peut être que celle-ci :

L'aptitude à l'enseignement comporte : 1^o *une préparation théorique* et 2^o *une préparation pratique*.

La première est nécessaire. Il est aisé de démontrer qu'un enseignement qui n'est pas rehaussé par la théorie, par la spéculation et la réflexion tombe, en vertu de son propre poids, par une pente et une ornière inévitable, dans les sentiers faciles de la routine. L'empirisme pur est l'ennemi d'une pédagogie rationnelle. Dans cette œuvre délicate et complexe de l'éducation, il faut avoir des vues générales, étendues, non pas une science toute formelle, faite de préceptes généraux ou de vagues formules, que l'on appliquerait comme l'écolier applique ses règles d'arithmétique ou le cuisinier ses recettes toutes prêtes, mais une science à laquelle on a longuement réfléchi, que l'on s'est assimilée, de manière à la dominer tout entière, à en être le maître et non point l'esclave. L'art de l'éducation, à moins d'être purement empirique et par conséquent routinier, suppose ainsi nécessairement la connaissance d'une science, à laquelle il emprunte non seulement sa direction, sa méthode et ses procédés généraux, mais toutes ses inspirations. Il y a donc ici une préparation à la pratique par la science, une préparation de l'intelligence et du cœur, qui précède le travail de l'éducation et grâce à laquelle seulement l'expérience que nous ne pouvons acquérir qu'au cours des leçons devient instructive pour celui qui enseigne.

Cette préparation théorique est organisée de toutes pièces en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, même en France depuis quelques années. Les expériences faites chez nous sont également concluantes. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir ce qui se passe à Bâle, à Berne, à Zurich, à Genève et à Fribourg. (*Bâle* : l'examen des sciences pédagogiques est obligatoire. *Berne* : l'examen de pédagogie est obligatoire. *Fribourg* : le candidat doit avoir subi avec succès un examen de pédagogie. *Genève* : au programme de l'examen figure la science de l'éducation à titre obligatoire. *Neuchâtel* : la pédagogie figure parmi les branches exigées. *Zurich* : les candidats ne sont pas astreints à suivre des cours théoriques de pédagogie, mais beaucoup le font volontairement.)

La préparation pratique se fera dans une école d'application à créer et organisée sur les mêmes bases que les écoles d'application actuelles. Celle dont on a demandé la création pour l'enseignement primaire supérieur servirait également ici de champ d'expérimentation.

Quant à la préparation elle-même, elle consiste en exercices pratiques et leçons collectives suivies de discussion et de critique générale. Bâle et Zurich procèdent ainsi. Il en est de même de la plupart des séminaires pédagogiques annexés aux universités allemandes et américaines, entre autres de celui d'Iéna, qui est considéré aujourd'hui comme le centre de la pédagogie allemande.

Les raisons pour lesquelles on tient à faire ces exercices pratiques, dans une école primaire supérieure ou secondaire inférieure, sont nombreuses et probantes. Indiquons-en quelques-unes.

(A suivre.)

CONFÉRENCE DES CHEFS DE DÉPARTEMENTS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

de la Suisse romande.

On nous écrit :

Voici plus de trente ans que les chefs des Départements de l'instruction publique de la Suisse romande se réunissent une fois par an pour discuter les questions intéressant plus spécialement l'école primaire. Ces messieurs ont eu leur séance les 16 et 17 avril à Berne où ils ont été reçus par le nouveau et sympathique directeur de l'Education, M. Lohner, Conseiller d'Etat.

En sa qualité de Commission administrative du glossaire des patois romands, la Conférence a examiné et approuvé les comptes, arrêté le budget de 1909 et pris connaissance de l'avancement très réjouissant des travaux. L'enquête commencée, il y a dix ans, approche de sa fin ; le classement des matériaux recueillis est commencé et sous peu de mois paraîtra la bibliographie du patois, puis un atlas, enfin le glossaire lui-même. On pense qu'il sera publié en fascicules, pour en faciliter l'acquisition.

Au nombre des questions scolaires dont la Conférence s'occupe

présentement, il en est deux plus particulièrement importantes : la création d'un ou de brevets intercantonaux pour l'enseignement du français à l'étranger et la publication d'une édition française de *l'Annuaire de l'instruction publique en Suisse*.

La première de ces questions fait l'objet d'une étude d'une commission composée de délégués des cantons romands, qui s'est déclarée partisan d'une semblable institution. La seconde question a été longuement discutée par la Conférence générale des chefs de Départements de l'instruction publique, qui a pris la résolution suivante :

« La Conférence des chefs de Département de l'instruction publique appuie la demande de subvention adressée à la Confédération en faveur d'une édition française de *l'Annuaire suisse*.

» L'édition française de *l'Annuaire suisse* devra être adaptée aux besoins de la Suisse romande.

» M. Huber et le rédacteur romand devront s'entendre pour l'utilisation des matériaux de statistique et pour le choix des articles communs aux deux éditions allemande et française de manière à conserver à l'œuvre son caractère national.

» En cas de désaccord sur une question entre les deux rédacteurs, celle-ci serait soumise au Bureau de la Conférence générale des chefs de Départements de l'instruction publique. »

Consultés sur le choix du rédacteur romand, tous les membres de la Conférence se sont prononcées, et en termes élogieux, pour M. François Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud et professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Nous osons espérer que M. Guex ne refusera pas à la Suisse scolaire, spécialement à la Suisse romande, sa collaboration autorisée. Fortement documenté, très bien au courant du mouvement pédagogique, M. Guex saura faire de cette publication ce que ses promoteurs entendent qu'elle soit.

GT.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **La société pédagogique genevoise**, réunie en assemblée générale ordinaire le 4 février dernier, a réélu en entier son Comité au premier tour de scrutin. Il reste donc composé de MM. Edmond Martin, président, J. Dubois, E. Paquin, C. Durand, A. Charvoz, Fr. Lecoultre et A. Dubois.

Sur la proposition d'un des membres de l'assemblée, une fête à la campagne sera organisée dans le courant de l'été; une commission chargée de mener à bien ce projet sera nommée prochainement.

Diverses autres propositions ont été examinées. L'une d'elles, notamment, tendait à reviser les statuts dans le sens d'un abaissement de la cotisation; elle a été renvoyée au comité.

Un rapport fort bien fait a été présenté par M. le président sur l'activité de la société pendant l'année 1908. Cette année a été une période de travail et de calme, marquée par une étude des lois sur l'instruction publique en vigueur dans le canton de Genève. Ce sujet a été introduit, le 30 avril, par une communication de M. Jules Dubois, au cours de laquelle il a fait l'historique de la législation scolaire de 1847 à la loi de 1886. Ces prescriptions actuelles doivent-elles être révisées? s'est demandé M. Dubois. Et, pour répondre en connaissance de cause, il a proposé à ses collègues, comme ordre de discussion, de traiter successivement les six sujets suivants: les relations entre l'école et les éducateurs naturels de l'enfant, l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire, les programmes généraux, les raccordements, la préparation du corps enseignant.

Ces conclusions ont été adoptées et ont donné lieu, par la suite, à une série de discussions intéressantes. L'enseignement obligatoire en a fourni le thème presque exclusif, tant la matière est considérable. La société s'est prononcée en faveur de la prolongation de la scolarité de toute la journée jusqu'à l'âge de quatorze ans. La question de la méthode et du système propres à réaliser ce progrès a été plus controversée; elle est encore à résoudre. Néanmoins, les débats ont fourni des indications intéressantes sur la voie à suivre.

Une autre communication, instructive et d'un intérêt bien actuel, a été faite par Mme Ballet, inspectrice de gymnastique, sur l'enseignement aux enfants arriérés et l'enseignement de la natation dans les écoles de Bruxelles.

Enfin, dans une autre réunion, M. Henri Mercier a fait une causerie aussi savante qu'amusante sur la formation des noms de famille et des prénoms.

La bibliothèque s'est enrichie, dans le courant de l'année, d'œuvres importantes de psychologie, de pédagogie ou de littérature.

La soirée annuelle du 15 décembre a réuni un très grand nombre de participants et sa réussite a été complète.

Ajoutons enfin, pour la bonne bouche, que l'avoir de la Société pédagogique genevoise s'élevait au 1^{er} février à fr. 2110,17.

VAUD. — Château d'Oex. Vous avez annoncé, dans un des derniers numéros, l'augmentation de traitement accordée par la commune de Rossinière à son instituteur. J'ai le plaisir de vous annoncer que la commune de Château d'Oex en a fait autant pour son instituteur, M. Paillard, et lui a accordé spontanément une augmentation annuelle de 200 fr.

Ceci montre que les communes du Pays d'Enhaut apprécient le travail de leurs régents et font de louables efforts pour relever le niveau de l'instruction dans la contrée.

Espérons qu'on saura leur en tenir compte, à l'occasion.

ALOÏS MORIER-LENOIR. — Les MOULINS.

FRIBOURG. — Cours d'instruction pour maîtres de dessin. — Ensuite d'entente entre la Direction de l'Instruction publique de notre canton et le Département fédéral de l'Industrie, il sera organisé, au Technicum de Fribourg, du 4 mai à fin juillet, un cours d'instruction pour maîtres et maitresses de dessin dans les cours professionnels d'adultes. Dans ce cours, dit d'*introduction*, on enseignera les branches suivantes : dessin linéaire et éléments de projections, 8 heures ; — dessin à vue, 8 h. ; — dessin d'ornement appliqué aux métiers d'art, 10 h. ; — étude de la plante et des animaux, 10 h. ; — méthodologie, 2 h. ; — étude des styles, 2 h. ; — perspective, linéaire, 2 h. Total : 42 h. Les participants à ce cours reçoivent des bourses fédérales et cantonales.

Les inscriptions sont reçues auprès de la Direction du Technicum jusqu'au 3 mai prochain.

BIBLIOGRAPHIE

Le Croquis à l'Ecole primaire, par J.-J. Sauvage et Mme van den Houten. — Bruxelles. Imprimerie et lithographie Stevens, 133, Chaussée de Waterloo.

Le Congrès international pour l'enseignement du dessin, tenu à Berne en 1904, considérant le rôle capital que le dessin devait jouer dans les écoles enfantines et primaires, émettait le vœu, qu'à l'Ecole primaire notamment, le dessin devint « évolutif comme adaptation (se réglant sur l'évolution de l'enfance), réaliste comme inspiration, général comme application, spontané comme exécution, esthétique comme éducation ».

Voici un livre, paru à Bruxelles, qui répond on ne peut mieux à ces *desiderata*. Ce n'est pas, en effet, un cours ou une méthode de dessin, mais c'est le dessin, appliqué à toutes les branches de l'enseignement, le « dessin occasionnel », auquel tous ceux qui l'ont pratiqué — peu ou beaucoup — reconnaissent des avantages de premier ordre :

1° Il rend l'enseignement plus concret, et par là même plus fécond et plus attrayant ; il est toujours curieux de constater combien l'essai de dessin le plus informel captive l'attention des écoliers ; « le trait que laisse la craie blanche sur le tableau noir a quelque chose de magique qui conquiert l'attention et dispense de tout préambule ».

Il développe à un haut degré les facultés d'observation, surtout lorsqu'il est exécuté par les enfants.

3° Il vient en aide à la mémoire, en ajoutant des souvenirs visuels aux images verbales et auditives.

4° Il éveille chez les enfants le goût et l'habitude du dessin spontané, leur apprenant à bien voir, puis à reproduire les formes des êtres et des choses qui les entourent, et non la simple reproduction linéaire de ces objets, comme c'est encore souvent le cas dans l'enseignement du dessin proprement dit. Ajoutons qu'il ne s'agit pas de dessins parfaitement exécutés, accessibles aux seuls artistes, mais de croquis aussi simples que possible, à la portée du plus profane parmi les profanes : donner en quelques coups de crayon une idée nette des choses, c'est une faculté plutôt pédagogique qu'artistique, qui s'acquiert aisément par l'exercice ».

Nous avons tout d'abord dans ce volume belge, toute une série (une soixantaine environ) de récits, pouvant servir de *causeries morales* ; ici le rôle du dessin consiste tout d'abord à se faire mieux comprendre, puis à graver la leçon de morale en l'associant à une impression visuelle.

Puis des *exercices d'observation et d'élocution*, admirablement compris : quelques simples croquis fournissent le thème d'une leçon où l'on fera parler les enfants, on les fera observer et raisonner, en expliquant le pourquoi de telles ressemblances ou de telles différences. Tout serait à citer dans cette partie si intelligemment comprise pour faire saisir aux enfants, par la voie du dessin, ce qu'ils ont l'occasion de voir tous les jours, sans y faire attention ; quelle riche collection de croquis fournissent les simples *phénomènes météorologiques* (pluie, vent, neige, sécheresse, orage) ; les *actualités*, fêtes, accidents, etc. ; les *leçons après promenades* (bateaux, labourage, verger, forêt, etc.) ! Pour habituer les élèves à l'*observation prolongée*, on leur fera faire des croquis sur la germination (haricots à différentes phases), le développement des animaux (transformation des chenilles, têtards, etc.), ou bien pendant toute une saison, on fera faire sur les phénomènes caractéristiques de cette période, des croquis, réunis ensuite en un tableau, qui rappellera la saison dans sa durée et ses multiples aspects ; ou bien encore on représentera en un tableau général, par exemple, le blé, les pommes de terre, les hirondelles, les vêtements, les occupations du paysan, dans les quatre saisons successivement.

Non moins intelligents et ingénieux sont des *résumés de leçons*, par quelques croquis rappelant les principaux points traités.

Viennent ensuite des exercices d'*analyse de la forme*, différentes racines, différents oignons, etc. ; des *comparaisons entre objets de forme analogue et d'usage différent ou entre objets d'usage analogue et de forme différente*, pour initier les enfants aux nécessités de forme et de construction de tout ce qui leur tombe sous les yeux, pour leur faire constater les différences, aussi bien que leurs raisons d'être (différentes espèces de brosses, de poignées, d'anses, de liens, de fenêtres, tranchants et pointes, habitations, chaussures, coiffures). Toutes ces séries, les enfants pourront les établir eux-mêmes, en bonne partie, en étant conviés à observer, une semaine ou deux avant la leçon, la catégorie d'objets qui leur sera désignée.

C'est de façon analogue que l'esquisse des différents pieds, oreilles, cornes, queues d'animaux amènera les enfants à la *généralisation* : Qu'est-ce qu'un pied, une oreille, etc. ?

Nous avons ensuite des *tableaux mnémotechniques*, destinés à fixer les règles de grammaire à l'aide du dessin ; puis la *récitation*, le *calcul*, l'étude d'une *seconde langue*, les *sciences naturelles*, la *géographie* et l'*histoire* sont encore traités de façons plus ou moins développées ; à relever encore des tableaux d'histoire, où, à côtés des dates et des principaux événements, figurent les inventions et découvertes contemporaines.

Enfin, le volume se termine par quelques considérations sur l'*esthétique*, toujours illustrées par des exemples.

Il est fort malaisé de rendre compte, par le seul langage verbal, d'un volume dont le charme et l'intérêt consistent en d'innombrables vignettes. Je ne sais s'il

existe chez nous un guide analogue — ou meilleur encore — dans ce domaine. Mais j'ai tenu à faire connaître aux lecteurs de *l'Éducateur* un livre qui non seulement leur fournira une riche moisson d'idées neuves et originales, de leçons excellentes, en ce qu'elles laissent une large part à l'observation et au jugement des enfants, mais qui a de plus le mérite d'être un livre inspirateur, qui vous pousse à chercher, vous suggère d'autres exercices, enfin qui vous gagne à rendre au dessin la place d'honneur qu'il devrait avoir à l'école. — Combien de temps économisé, d'heures plus agréables et mieux employées, de notions mieux inculquées, surtout quel esprit d'observation développé chez les élèves... et chez les maîtres! par l'habitude prise par les uns et par les autres, de croquer au fur et à mesure tout ce qu'ils voient à l'école ou à la maison, dans la rue ou dans la nature!

A. DESCOEUDRES.

Qu'est-ce que le Christianisme? par L. Goumaz. Réflexions d'un pasteur laïque.

— Nyon, Ed. Cherix, imprimeur-éditeur, 1908 (prix 3 fr.).

Le problème de la vie, résumé souvent en ces simples questions : Que sommes-nous? — D'où venons-nous? — Où allons-nous? a toujours préoccupé les esprits sérieux; mais, dans ces dernières années, il semble s'imposer avec une intensité nouvelle. Ils sont de plus en plus nombreux ceux qui essaient de percer le mystère, de connaître l'origine et la destinée de notre être moral, de notre âme. — L'ouvrage de M. L. Goumaz apporte une importante clarté en ces matières. Il tend à mettre en pleine lumière cette vérité élémentaire, et pourtant capitale pour la compréhension et la solution de ces questions troublantes, que « l'esprit de Dieu et l'esprit de l'homme sont d'une même essence. »

Les développements, comme les déductions, d'une logique serrée, sont groupés autour de trois chapitres généraux : (1) Qu'est-ce que le Christ? (2) Qu'est-ce que la vie religieuse? (3) Qu'est-ce que l'esprit? — qui forment les trois parties de ce livre, qui ne s'adresse pas exclusivement aux théologiens, mais « vise à atteindre le public cultivé qui ne croit pas déroger en s'occupant de questions religieuses ». — Ces études, suggérées par des livres récents de MM. Bois, Carnegie Simpson et A. Sabatier, et présentées sous forme de conférences à la *Société vaudoise de théologie*, sont plus qu'instructives : elles forcent à réfléchir par les idées originales, les aperçus nouveaux qu'elles renferment. — Tous ceux qui aiment à méditer les mystères de la vie morale voudront posséder ce volume, inspiré par un sentiment profondément chrétien.

F.-U. D.¹

Géométrie qualitative par J. Andrade, professeur à la Faculté des Sciences de Besançon. Georg et Cie, libraires-éditeurs, Genève. Ce premier livre ouvre le Nouvel enseignement d'initiation de la Géométrie naturelle. Il comprend six leçons sur les mouvements fondamentaux des solides; les figures égales; la symétrie; la sphère et le plan comparés; les déplacements de pivotement des solides, avec 74 figures dans le texte. Ce petit manuel rendra de grands services aux élèves de l'enseignement technique et à tous ceux qu'intéresse l'étude des mathématiques, surtout en ce qui concerne les lois des mouvements pendulaires et le sens de leurs principales perturbations.

J. M.

¹ Ces lignes, de la plume de F.-U. De Riaz, nous ont été envoyées peu avant la mort du regretté défunt.

Dictionnaire commercial et administratif de la Suisse. Elaboré à l'aide de documents officiels et révisé par des collaborateurs de tous les cantons et des autorités fédérales et cantonales. Publié sous les auspices de la Société industrielle et commerciale de Neuchâtel et avec l'appui de diverses sociétés commerciales de la Suisse. — 1 vol. gr. 8° de 800 pages au prix de souscription de fr. 25. — ou 10 fascicules de 80 pages à fr. 2.50. — Publications du dictionnaire géographique de la Suisse, Neuchâtel.

Nous recevons les fascicules 2 et 3 de cet ouvrage, qui semble devoir prendre une place honorable à côté des précédentes œuvres éditées par l'Administration des publications du dictionnaire géographique de la Suisse. Cette synthèse des localités habitées de notre pays comprend en effet une collection de renseignements précieux non seulement pour les industriels et les commerçants — auxquels un tel ouvrage paraît indispensable — mais à toutes les personnes cultivées de notre pays. Nous constatons que la rédaction en a été confiée aux principaux rédacteurs qui se sont fait connaître depuis une dizaine d'années par leur collaboration au dictionnaire géographique : ce nous est un témoignage du sérieux avec lequel cette entreprise nouvelle est conduite. Le fascicule 3 atteint le mot *gemeind*. Cette œuvre ne devrait manquer non seulement dans les bibliothèques publiques, mais dans tous les établissements publics (cercles, hôtels etc.) pour la consultation par tous dans les meilleures conditions possibles.

Nos enfants et leurs amis. — Une nouvelle édition des charmants récits de Mlle S. Cornaz vient de paraître à Genève (éd. Atar). Elle offre d'emblée un avantage sur les précédentes en ceci que la couverture a bien l'apparence d'un livre destiné aux enfants, aux petits, alors qu'auparavant elle vous apparaissait terne et revêche sous la forme d'un simple manuel scolaire.

Parues, au début, sans aucune illustration, ces délicieuses causeries eurent en 1893 l'honneur de..... huit gravures pour plus de 300 pages et pour treize histoires. Et aujourd'hui, ô joie ! ô surprise ! des images très bien faites, presque à toutes les pages permettant de rendre les récits plus vivants et plus attrayants.

Cette édition est à tous égards supérieure à ses devancières : en effet, outre ses multiples dessins, elle paraît en plus gros caractères, chose très appréciable pour un livre appelé à être mis entre les mains d'enfants de 8 à 10 ans. La lecture en est moins ardue et, de ce fait, le sens plus facile à comprendre.

Si l'on ajoute que toutes ces causeries ont un but moral, qu'elles développent l'esprit d'observation, de réflexion chez l'enfant, lui font aimer la nature, les oiseaux et les fleurs, nous aurons suffisamment dit pour engager toutes les maîtresses d'école enfantine et du degré inférieur des classes primaires à se procurer : « Nos enfants et leurs amis ». Elles auront là un trésor où elles pourront longtemps puiser.

Les mères de famille aussi devraient en posséder un exemplaire pour satisfaire ce besoin de leurs enfants qui veulent à tout prix des histoires. Le temps vous manque, dites-vous peut-être, pour leur en faire la lecture. Eh bien ! laissez-nous, mamans, vous souffler à l'oreille — à ce moment de l'année où l'on s'apprête à faire des étrennes — d'offrir à votre garçon, à votre fillette (il plaira aux deux sexes également) ce ravissant volume plein de sève et de fraîcheur. Tous le liront et le reliront avec plaisir.

E. N.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSE

Degré inférieur.

La plume.

Introduction. De quel outil se sert le bûcheron? (hache); le jardinier? (de la pelle, râteau); le menuisier? (du rabot); le cordonnier? (du marteau). Avez-vous aussi besoin d'outils à l'école? Indiquez-m'en quelques uns. Lesquels employez-vous particulièrement pour écrire? le crayon, la plume.

Indication du sujet. Aujourd'hui, nous allons parler de la plume. Prenez tous votre plume, et examinez-la. Vous me direz de combien de parties elle se compose; quand vous aurez trouvé, vous lèverez la main. Combien trouvez-vous de parties? deux? le porte-plume et la plume. Bien; nous allons d'abord examiner le porte-plume. De quoi se compose-t-il? D'une partie en bois, et d'une partie en fer. Comment est cette partie en bois? Allongée, cylindrique. Et celle en fer? Egalement allongée et cylindrique. Est-elle plus ou moins allongée que la partie en bois? — Moins — Et où se trouve-t-elle? — A l'une des extrémités du porte-plume. — Est-elle complètement fermée comme la partie en bois? Est-elle pleine? Non, elle est vide à l'intérieur c'est une espèce de tuyau. Pourquoi est-elle vide? Pour qu'on puisse y introduire la partie en bois. Et pourquoi cela? C'est plus facile d'écrire avec un porte-plume un peu long qu'avec un porte-plume trop court. Que me direz-vous encore de la partie en fer? Regardez bien; y a-t-il un seul tuyau? Non, il y en a un second à l'extrémité et à l'intérieur du premier. Pourriez-vous me dire pourquoi il y a deux tuyaux? Pour que la plume soit tenue fermement. Le serait-elle si on la mettait directement dans le tuyau? Non, elle bougerait. Qu'arriverait-il alors? On ne pourrait pas écrire régulièrement.

Avez-vous vu d'autres porte-plumes? Connaissez-vous celui-ci? Est-il comme le précédent? A peu près. Qu'y a-t-il de changé? La partie en fer peut s'enlever, et s'emboîte dans le manche du porte-plume, de sorte que la plume se trouve à l'intérieur. Pourquoi cela? Où tient-on souvent ce porte-plume? Dans sa poche. Et pourquoi le bec de plume ne ressort-il pas? Ce ne serait pas commode à mettre dans sa poche, puis la plume s'émousserait.

Les porte-plume sont-ils toujours en bois et en fer? N'en avez-vous jamais vu d'autres? Oui, il y en a aussi en corne, en os.

I^{er} résumé, idée principale à écrire au tableau noir: *Parties du porte-plume, forme, matière.*

Maintenant, soupesez le porte-plume. Comment le trouvez-vous? Pesant? Non, il est léger. Essayez de le plier, le pouvez-vous? Non, pourquoi? Il est résistant, rigide. Comment appelle-t-on la qualité d'un objet qui est léger? et celle d'un objet qui est résistant? Quelles sont donc les qualités du porte-plume?

II^e résumé: qualités du porte-plume: *légereté, résistance, rigidité.*

Prenez maintenant la plume, et laissez le porte-plume. Comment est ce bec de plume? Est-il partout la même chose, partout aussi large? Non, il est plus pointu et mince à l'une des extrémités: c'est avec cette partie qu'on écrit. Comment se

nomme cette partie ? La *pointe* ; et l'autre partie se nomme le *talon*. A quoi sert-elle ? C'est la partie qu'on introduit dans le petit tuyau du porte-plume.

Pourquoi appelle-t-on souvent la plume le *bec* de plume, ou simplement le bec ? Parce qu'elle ressemble à un bec d'oiseau qui est pointu et qui a deux parties séparées par une fente.

III^e résumé : *Parties de la plume ; pointe, talon.*

Ne voyez-vous que la pointe et le talon ? N'y a-t-il pas d'autres choses sur votre plume ? La marque de fabrique, la fente. Nous allons voir ensemble comment se fabrique une plume. Et tout d'abord, savez-vous quelle est la matière employée pour sa fabrication ? L'acier. Oui, l'acier, qu'on nomme d'abord *acier brut* ; on passe cet acier dans des machines composées de deux cylindres ; l'acier s'amincit de plus en plus, à mesure qu'on rapproche les cylindres ; on obtient ainsi une grande feuille d'acier ; on appelle *laminer* l'action qui consiste à faire passer l'acier entre les cylindres pour le réduire en lames, en feuilles.

Dans cette feuille d'acier, on va découper les plumes. Comment ? Avec une machine ; c'est ce qu'on appelle *la coupe*. Voyez ce qu'il reste d'acier une fois qu'on a découpé les plumes.

Que voyez-vous sur cette partie du bec ? Une fente allongée. Comment l'obtient-on ? En faisant presser le bec sous une autre machine qui le percera, c'est *la perce*.

Maintenant, que remarque-t-on sur le talon ? Le nom du fabricant, la marque. Serait-ce commode de marquer la plume une fois qu'elle est formée ? Non, on le fait pendant qu'elle est encore tout à fait plate. La plume passe sous une troisième machine qui a des lettres en relief, qui ressortent, et en pesant très fort, ces lettres se marquent dans l'acier.

Se sert-on de plumes ainsi plates ? Non ; alors il faut leur donner la forme qu'elles ont habituellement. La plume passera sous une machine qui l'arrondira, la formera ; c'est *la forme*.

Peut-on écrire maintenant ? Non, il faut encore aiguiser la plume avec une machine ; quelle est la partie qu'on aiguisera ? La pointe. Lorsque vous pressez votre plume sur le papier, que fait la pointe ? Elle s'élargit, car il y a une fente au milieu. Il faudra donc faire cette fente, au moyen d'une machine.

IV^e résumé : *Fabrication de la plume : coupe, perce, marque, forme, aiguisage, fente.*

Trouvez-vous qu'il faut longtemps pour faire un bec de plume ? oui, il faut faire une quantité d'opérations, et un grand nombre d'ouvriers et ouvrières gagnent leur vie à faire cela ; les uns s'occupent spécialement de la coupe, d'autres de la marque ou de l'aiguisage. Pensiez-vous que c'était aussi compliqué de faire une chose si petite ? Non, n'est-ce pas ? Alors, que deviez-vous faire de votre plume ? Il faut la soigner ? Et comment ? En l'essuyant chaque fois que vous vous en êtes servis ; puis, il ne faut pas trop peser en écrivant, car la pointe est fragile et très vite hors d'usage.

Comparaison. Pouvez-vous écrire avec autre chose qu'une plume ? Avec un crayon ; avec quoi commencez-vous à écrire ? Pourquoi ? C'est plus facile, car avec la plume et l'encre, on fait des taches. Alors, tant que vous ne savez pas

former les lettres, on ne vous donne pas de plumes; vos cahiers seraient malpropres. Pourquoi écrit-on plus souvent avec la plume qu'avec le crayon? Parce que l'écriture à la plume est plus durable, résiste plus longtemps que celle du crayon.

Ve résumé: *Utilité et soins à donner à la plume.*

Quelqu'un pourrait-il me dire pourquoi on appelle cet objet une plume? Comment étaient les plumes autrefois? C'étaient des plumes d'oie, taillées et fendues à la pointe; on pouvait les appeler véritablement des plumes. Les plumes dont vous vous servez sont-elles des plumes d'oie? Non, puisqu'elles sont en acier. Ce nom de plume est donc resté depuis qu'on écrivait avec les plumes d'oiseau.

R. B.

Les leçons du pays natal.

(Fin.)

Supposons qu'un de vous préside dans cinquante ans la distribution des prix des écoles du Nouvion et qu'il fasse ce que je viens de faire : une comparaison entre le temps où il parlera et le temps d'aujourd'hui, qui sera le temps passé. Les garçons et les filles qui l'entendront souriront à ses souvenirs; comme vous avez tout à l'heure souri aux miens. Comme vous vous êtes moqués de nos vieilles chandelles, ils se moqueront de votre pétrole. L'orateur dira : « Cette huile sentait mauvais, elle faisait des taches; elle était méchante, par elles furent brûlés vifs des enfants et des femmes. » Et il célébrera l'électricité, mise à la portée de tous. A propos de ma description de l'arrivée des carrioles par tous les chemins, les jours de marché, il dira que ces véhicules n'étaient pas bien jolis; que beaucoup étaient fatigués et déjetés, qu'on y était secoué durement; que parmi les chevaux se trouvaient de vilaines bêtes incommodes; qu'on perdait bien du temps à atteler, déteiler et soigner ces animaux. Il aura le droit de préférer les « transports » de son temps; l'année 1958, des trains-tramways amèneront au marché fermiers et fermières, à moins qu'à Beaucamp et à Malassise, chaque ferme n'ait son automobile.

De nos écoles, que pensera-t-il, l'orateur? Je crois qu'il rendra justice au grand effort que nous avons fait pour organiser l'éducation populaire. Mais il me semble l'entendre dire : « En ce temps-là, les enfants restaient à l'école à peine jusqu'à la douzième année. Comme on avait l'ambition de leur apprendre le plus de choses possible, on les bourrait. La plupart protestaient contre cette opération en renâclant. A peine hors de scolarité, ils oubliaient le peu qu'ils avaient appris. D'ailleurs, il s'en fallait que tous les enfants allassent à l'école : la loi sur l'instruction obligatoire était une des moins obéies qu'il y eût en France. Et puis, en bien des endroits, les maîtres ne suffisaient pas à la tâche. Tel maître ou telle maîtresse avait affaire à soixante, à quatre-vingts enfants, et s'épuisait en efforts vains pour garder l'attention de cette foule, naturellement inattentive. Aussi, malgré tant de peine et de millions dépensés, et bien que l'éloquence officielle célébrât les bienfaits de l'éducation démocratique, on constatait chaque année, à l'entrée au régiment, que le nombre des totalement illettrés était considérable, énorme le nombre de ceux dont le savoir équivalait à peu près à rien. »

Et l'orateur marquera le progrès accompli depuis son enfance; la loi de l'obligation scolaire obéie sans contrainte; la scolarité prolongée jusqu'à la quinzième année; l'enseignement donné par des maîtres plus nombreux, mieux préparés aux tâches diverses de l'enseignement; la démocratie plus près d'accomplir son grand devoir, qui est d'assurer à tous une vraie culture.

.....
Mais comme nous voilà loin du train sortant de la forêt et de notre vallon de Thiérache, qui se découvre au regard du voyageur! Je vous l'ai dit, le retour au pays est une invite aux longues méditations. A Paris, on est distrait par le tumulte; on est aveuglé par la poussière soulevée au passage d'un fait divers, et qui bientôt tombe pour être ressaisie par un nouveau tourbillon. Il est difficile d'y voir à vingt pas devant soi. Les hommes sont tout occupés d'après besoins quotidiennes, de passions et d'intérêts. Beaucoup sont mal à l'aise, tourmentés par des regrets, des ressentiments et des rages. Des gens de trop d'esprit opposent à toute espérance humaine un sourire préalable. Ils sont blasés, blagueurs, décourageants. C'est une chose qui m'est douce, de revenir en ce tranquille pays songer au passé, et, devant vous, qui allez entrer dans la vie, rêver du lointain avenir.

GRAMMAIRE

Degré supérieur.

(Nous commençons aujourd'hui une série de leçons dans lesquelles la grammaire et l'orthographe sont étudiées parallèlement.)

Accent é et è. Passif.

1. Alors que Jérusalem était encore un champ labouré, deux frères possédaient la partie du terrain où s'élève aujourd'hui le temple.

2. Gall, le disciple préféré de Columban, était resté en Helvétie.

3. Juda a l'âme d'un roi. Ses enfants se prosterneront devant lui et il régnera sur ses frères.

4. L'enfant que le Seigneur aime est élevé loin du monde, il est orné dès sa naissance de tous les dons des cioux, et l'abord contagieux du méchant n'altère point son innocence.

5. O monts indépendants, — Répétez nos accents!

Cherchez dans la phrase 4 les sujets et les compléments. Cherchez dans ces phrases les accents aigus et les accents graves. Epelez les mots qui ont un accent. Divisez-les en syllabes. Sur quelle lettre de la syllabe y a-t-il un accent? Pourquoi n'y a-t-il pas d'accent dans prosterneront, reste, Helvétie, ses? Le e ne se prononce-t-il pas dans ces mots?

Remarquez l'accent dans les mots suivants : abréger, agréer, agrément, agréable, désagréable, assiéger, céder, créer, créateur, créature, préférer, préférence, protéger, répéter, répétition, répétiteur, pénétrer, pénétration, éblouir, ébrécher, édredon, étroit, détroit, éclater, écraser, régler, régner, sécher, sécheresse, échanger. L'accent aigu se place toujours sur un e fermé, à la fin d'une syllabe.

Quand le e n'est suivi que d'une consonne, celle-ci appartient toujours à la syllabe suivante.

Les consonnes qui précèdent *l* et *r* sont inséparables et le *e* qui les précède a donc toujours un accent.

Ecrivez les mots en indiquant par un trait les syllabes. Par exemple : a/bré/ger, — a/gré/er, etc.

Exemple : cession, dessin, dessiner, étroitesse, ferrer, terre, Pierre, effacer, effort, s'efforcer, cette, elle.

Le *e* qui précède les consonnes doubles n'a jamais d'accent.

Séparez les syllabes; par ex. : ces/sion, etc.

Cherchez d'autres mots avec des consonnes doubles.

Exemple : exiger, exigence, excellent, excéder.

Il n'y a jamais d'accent devant *x*, parce que cette lettre a la valeur de deux consonnes ¹.

Exemple : est, cet, sept, espoir, fermer, nerf, percer, protecteur, rester, tiers.

Pourquoi ces mots n'ont-ils point d'accent? Cherchez d'autres combinaisons de consonnes séparables.

Exemples : Les premiers missionnaires chrétiens défrichent la terre, élèvent quelques cabanes et n'ont qu'une grossière nourriture.

Les vipères possèdent un appareil venimeux. La glande est l'organe qui sécrète le venin.

Des baies de la grosseur d'une petite cerise succèdent à la fleur de la belladone.

Les chèvres considèrent le visiteur étranger avec un regard espiègle.

Pourquoi n'y a-t-il pas d'accent sur le *e* dans *les, premiers, terre, belladone, étranger, espiègle*.

Cherchez les mots qui ont un accent grave. Le *e* surmonté d'un accent grave se prononce-t-il de la même manière que le *e* avec un accent aigu?

Quels sont les *e* du mot *espiègle*? Quel son ont-ils? Combien de syllabes a ce mot? Quelles sont-elles?

Il ne peut pas y avoir en français deux syllabes muettes de suite dans le même mot.

Règle. Le *e* fermé se change en un *e* ouvert devant une syllabe muette ².

Ecrivez les noms ou adjectifs dont dérivent les verbes : régler, régner, célébrer. Cherchez des nombres ordinaux avec un accent grave. A quel temps et à quelle personne des verbes en *er* y a-t-il toujours un accent grave?

Quels sont les noms ou adjectifs qui forment le féminin en *ère*? Indiquez-en quelques-uns. Quel est le féminin de *sec*? D'après ces principes le verbe *posséder* se conjuguera au présent de la manière suivante :

Je possède	nous possédons
tu possèdes	vous possédez
il possède	ils possèdent.

Conjuguez le présent du subjonctif. Ecrivez le participe passé.

Quel accent y a-t-il à l'imparfait, au passé défini et à l'imparfait du subjonctif?

¹ Exiger = eg/ziger; excéder ec=céder.

² Quand la syllabe muette n'est pas placée à la fin du mot, l'*e* peut rester; p. ex. : médecin, développer, etc.; mais on écrit bien régulièrement pèlerin, sèchement, sévèrement, etc.

Le futur et le conditionnel conservent le *e* fermé et par conséquent l'accent aigu : je posséderai ; je posséderais.

Conjugez ou employez à différents temps et personnes : je répète tous les jours mes mots. Je ne réglerai pas encore mon cahier. Je ne céderai jamais ceci. Abrège ton travail. Ne célèbre-t-on pas bientôt cette fête ? Ne préférez-vous pas celui-ci à celui-là ?

(A suivre.)

LECTURE

Leysin.

(Morceau à lire après une course à Leysin et à étudier au point de vue de la composition et du style.)

Le matin, quand j'entre dans la hutte en plein air où les malades reposent sur des chaises longues, mes yeux embrassent avec un étonnement ravi l'écrasante beauté du paysage alpestre. Tout scintille et rayonne alentour, de pureté et de lumière.

La Dent du Midi s'érige comme une cathédrale aux sept tours, la Madone des glaces sourit à l'autel. Une brume floconneuse monte comme de l'encens dans l'air cristallin. Les champs bleus des glaciers d'Orny et du Trient s'étendent jusqu'aux limites du ciel. Les Diablerets déchirent l'azur de leurs profils tourmentés. La Dent de Morcles dresse un doigt hardi vers le ciel. Le Chamossaire, le géant trapu, accroupi au premier plan, déploie sa large carrure et le manteau d'hermine glisse nonchalamment de ses épaules.

A gauche, les cônes du Pic Chaussy et de l'Oldenhorn s'étagent. A l'arrière-plan, ce sont les étranges contreforts des Tours de Mayens et d'Al, les rochers choyés par la fantaisie populaire, car ils abritent les génies de la montagne. Leurs portes d'airain sont closes au bord du ciel, et gardent le chemin qui conduit au mystérieux pays de la Légende.

A nos pieds, le hameau s'éparpille comme un troupeau au pacage, dressant, telle une houlette de pâtre, le toit écaillé de son vieux clocher.

Une forêt, aux impénétrables profondeurs, escalade la montagne, et, très bas, dans la plaine où vivent les hommes, le fleuve d'argent serpente.

L'eau seule me manque dans ce paysage, car j'ai toujours vécu au bord des lacs, mais ici le ciel déploie des vastitudes d'Océan et les cimes ondoient au bord des grèves bleues comme des flots rigides aux crêtes d'écume.

Oui, je pourrais reposer ici des mois et des années sans jamais me lasser de ce multiple spectacle.

Il y a quelque chose d'extatique, de surnaturel dans ce paysage, et la poitrine blessée aspire avidement l'air qui descend du ciel, et qui rafraîchit comme une boisson tonique.

Le silence sacré de ce matin de soleil n'est troublé par aucun bruit terrestre, seule la sourde rumeur des avalanches roule parfois menaçante le long des parois alpestres, comme si les Titans enchaînés livraient quelque bataille souterraine dans cette paix divine.

(Isabelle KAISER, *Marienne de Flüe.*)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année de l'obtention de leur brevet.

Le même pli peut contenir plusieurs demandes.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Places au concours.

Instituteurs :

Bière : fr. 1600 plus indemnité de fr. 200 pour logement, fr. 20 d'indemnité de jardin, 7 stères hêtre et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 30 avril. — **Ferreyres** : fr. 1600 plus logement, plantage, 6 stères bois, à charge de chauffer la salle d'école; 30 avril. — **Lucens** : fr. 1600 plus logement, jardin, plantage, 4 stères hêtre et 200 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 30 avril. — **Villeneuve** : fr. 2000 pour toutes choses; 30 avril. — **Champagne** : fr. 1600 plus logement, jardin, 10 stères bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 4 mai. — **La Sarraz** : fr. 1600 plus indemnité de logement et de plantage de fr. 280 et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 4 mai.

Institutrices :

Epalinges : (Croix Blanche) fr. 1000 plus logement, fr. 20 d'indemnité de plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école; 30 avril. — **Onnens** : fr. 1000 et autres avantages légaux; 30 avril. — **Pailly** : fr. 1000 et autres avantages légaux; 30 avril. — **St. George** : fr. 1000 plus logement, jardin ou indemnité équivalente, 6 stères fayard, 4 stères sapin et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école; 30 avril.

NOMINATION :

Dans sa séance du 16 avril courant, le Conseil d'Etat a nommé M. Jules MAMIN, en qualité de secrétaire-comptable de l'Ecole supérieure de commerce, d'administration et de chemins de fer.

Chancellerie d'Etat.

Ecoles primaires

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du 1^{er} semestre 1909, sont priés de faire parvenir au Département **avant le 30 avril**, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée exacte de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé d'autre part à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'Ecole de recrues.

Service de l'Instruction.

Vallée de Joux

Courses scolaires

Le nouveau tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

Anglaise, Française
et Suisse.

Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

MAISON ..

• MODÈLE

Maier
& Chapuis

LAUSANNE
22, RUE DU PONT

Envois à choix
immédiats.

Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du 3 %
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.

LA
Compagnie Singer

construit et vend

chaque année plus de

1,250,000

MACHINES A COUDRE

pour tous usages

SOIT EN MOYENNE PLUS DE

3,400

MACHINES PAR JOUR

dans le monde entier.

EXPOSITION INTERNATIONALE

GRAND PRIX

Milan 1906

Paris 1900
Grand Prix



Expositions
universelles



St-Louis 1904
7 Grands Prix

Paiements par petites sommes. — Machines confiées à l'essai.

COMPAGNIE SINGER

Direction pour la Suisse :

Rue du Marché, 13, GENÈVE

Seules maisons pour la Suisse romande :

Bienne, Kanalgasse, 8.

Martigny, maison de la Poste.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Montreux, Avenue des Alpes.

Delémont, avenue de la Gare.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Vevey, rue du Lac, 15.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Harmoniums portatifs

Nous pouvons enfin offrir à notre clientèle l'instrument si souvent demandé :

L'**Harmonium transportable**, de dimensions restreintes, léger quoique solide, et conservant malgré tout son caractère, analogue à celui de tous les autres harmoniums. En effet, malgré les dimensions réduites, les modèles dont nous donnons ci-après l'énumération ont une ampleur et pureté de son remarquables en même temps qu'une grande douceur de timbres.

Ces divers modèles sont d'une utilité incontestable pour le Missionnaire et l'Évangéliste, appelés à se déplacer fréquemment, et n'ayant bien souvent pour tous moyens de transport que les porteurs.

Le directeur de société chorale le trouvera indispensable pour l'étude préliminaire et l'accompagnement des chœurs.

Son emploi enfin est tout indiqué dans les petits orchestres où il devient, par suite du grand nombre de parties manquantes, un renfort inappréciable.

☛ Dans le but d'encourager l'achat de ces ravissants petits harmoniums nous les vendons à des prix spécialement réduits.

Modèle l'ÉCOLIER

Dimensions : 17 × 25 × 53 c/m.

Un jeu et trois octaves, clavier normal Fa à Fa, pour être posé sur une table ou un chevalet.

Sans coffre-étui Fr. 55. —

Avec » Fr. 70. — Article soigné.

====
Poids 5 kilos, sans le coffre. ====
=====

GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez

FOETISCH FRÈRES

(S.A.) A LAUSANNE, VEVEY ET NEUCHÂTEL

